

LES TRAVAUX DE FORMATION AMBITION 2020 FEUILLE DE ROUTE GENERALE Pour les membres des groupes de travail

Dans un rapport adopté par l'Assemblée Plénière le 24 juin 2010, la Région vous a proposé de placer l'élaboration du Contrat de plan régional pour le développement des formations (CPRDF) 2011-2014 dans le cadre d'une réflexion prospective à l'horizon 2020. Cette réflexion largement ouverte, qui s'articule avec l'élaboration du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), vise à identifier ce que seront les grandes tendances (démographiques, socio-économiques, technologiques et numériques, etc.) susceptibles d'affecter dans la région le champ éducation-formation. Il s'agit ainsi de construire des scénarii à dix ans sur l'évolution des besoins régionaux en la matière, des orientations et des propositions sur les réponses possibles.

La Région a souhaité animer cette réflexion en concertation avec l'Etat, et tous les acteurs régionaux de l'éducation et de la formation concernés sont invités à y participer, aux côtés de l'ORFE, ainsi que de grands experts ou des personnalités.

Les travaux de Formation Ambition 2020 sont donc :

1. Une réflexion à l'horizon 2020, pour aider à la décision politique
2. Une démarche participative, organisée autour de travaux thématiques.

La mise en place de **cinq groupes de travail (GT) et quatre sous-groupes de travail (sous GT)** vous est proposée :

- GT 1 Prospective 2020 : quelles formations pour quels emplois ?
- GT 2 Service public de l'orientation et accompagnement en région
- GT 3 Formation initiale, formation professionnelle, qualification professionnelle et alternance
 - sous GT schéma régional de l'enseignement supérieur
 - sous GT formations sanitaires et sociales
 - sous GT formations culturelles
- GT 4 Formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels et VAE
- GT 5 Egalité d'accès à la formation
 - sous GT égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations

Objectifs

Chaque groupe, sur sa thématique, aura pour **mission** :

- de produire un diagnostic des enjeux pour le forum de décembre 2010 ;
- de proposer des orientations et des actions pour le forum du printemps 2011.

Chaque groupe de travail devra également prêter une attention particulière aux éléments suivants :

- prendre en compte le court terme (2011-2014) et les éléments prospectifs de long terme (2020). Le GT1 « Prospective 2020 : quelles formations pour quels emplois ? » amènera des éléments généraux à l'horizon 2020 dont chaque groupe devra s'alimenter ;
- prendre en compte les différentes échelles géographiques (approche régionale et approche par bassin d'emploi¹) ;
- intégrer la préoccupation du développement durable ;
- intégrer une approche genre « femmes/hommes ».

Pilotage

En termes de **pilotage**, quatre personnes constituées en équipe de pilotage animeront les groupes de travail selon les rôles suivants :

- **Le président / la présidente :**
 - préside le groupe de travail,
 - fixe le cadre du groupe de travail selon les modalités les plus appropriées pour répondre aux objectifs,
 - est garant du livrable final,
 - décide, arbitre à partir des alertes formulées par les acteurs,
 - valide la présence d'un expert.
- **Le rapporteur / la rapporteure :**
 - gère le groupe en accord avec le président et identifie les étapes nécessaires, en collaboration avec le technicien du Conseil régional,
 - veille au respect du déroulement des réunions dans le cadre fixé par le calendrier, et suit l'avancement des travaux,
 - rédige les éléments de synthèse, en collaboration avec le technicien du Conseil régional.
- **L'expert / l'experte, la personne ressource :**
 - apporte un éclairage sur son sujet d'expertise,
 - intervient en appui pour nourrir les débats du groupe.

NB : les experts pourront se réunir entre eux, afin de rédiger des éléments transversaux et d'apporter un avis sur le diagnostic général et sur l'ensemble des contributions.

¹ Pour l'aspect territorial, les GT pourront s'alimenter des 23 forums territoriaux du SRADDT (la thématique orientation et FTLV sera traitée dans tous), ainsi que des OAD par territoires de l'ORFE (distribués lors du lancement des travaux Formation Ambition 2020)

- **Le technicien / la technicienne du Conseil régional :**
 - veille à la logistique,
 - coordonne l'organisation, le déroulement des réunions et leur gestion en lien avec l'ensemble du projet Formation Ambition 2020 / CPRDF,
 - fait le lien avec les techniciens des autres groupes,
 - rend compte à sa hiérarchie de l'avancée des travaux.



FORMATION AMBITION 2020

Mandat du groupe 4

« Formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels et validation des acquis de l'expérience »

Pilotage

Président(e) :

Rapporteur(e) :

Expert(e) ou personne ressource :

Technicien(ne) CR :

Participants pressentis (instances, structures...) : Région, Etat, OPCA, syndicats, acteurs du service public régional de l'emploi (Pôle Emploi, etc.), acteurs du territoire, branches professionnelles.

Problématique

L'accord cadre signé en décembre 2008 entre la Région Centre et les syndicats représentatifs au niveau national met en avant un objectif, **favoriser l'accès à l'ensemble des dispositifs permettant de construire de véritables parcours² de formation tout au long de la vie professionnelle et de les sécuriser :**

« Les parcours de formation doivent viser l'accès ou le retour à l'emploi, faciliter la mobilité professionnelle ainsi que l'élévation des niveaux de qualification, de compétences, au regard des besoins du territoire, et se traduire par une reconnaissance liée à l'évolution positive dans l'emploi tout au long de la vie.

Cet objectif passe par la mise en œuvre d'une articulation efficace des dispositifs en veillant à décloisonner et articuler les voies de formations –il conditionne le suivi et le contrôle, de l'utilisation autant que des résultats, issus des fonds publics accordés à l'objet de cette convention.

L'élaboration et l'évaluation de ces parcours, qui mixent les dispositifs et les financements, pourront donner lieu à des expérimentations afin d'être modélisées et essaimées».

Depuis 2003, au vu des évolutions dans la coopération entre les trois grands financeurs de la formation (partenaires sociaux, Région et Etat), et dans une perspective de long terme à l'horizon 2020, quels sont les

² « Parcours », au sens négocié par les partenaires sociaux au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV)

progrès à réaliser pour infléchir le constat social difficile auquel les habitants de la région sont confrontés en période de crise et de transformation durable de notre économie ?

Objectifs

Le groupe de travail a pour mission :

- d'identifier les enjeux relatifs au développement de la formation tout au long de la vie et à la sécurisation des parcours professionnels, au vu du contexte économique et social actuel et à l'horizon 2020 (chômage des jeunes, mutations économiques fortes, évolution des territoires) ;
- de proposer des modalités pour mettre en synergie les outils existants qu'il est possible de mobiliser pour répondre à ces enjeux (dispositifs de l'Etat, dispositifs de Pôle Emploi, dispositifs de la Région, dispositifs des partenaires sociaux et des entreprises) ;
- de proposer au niveau des territoires, des expérimentations ou actions pour répondre aux besoins des salariés et des demandeurs d'emploi (activation de lieux de dialogue social, information auprès des branches professionnelles, projet de mobilisation de dispositifs, etc.).